

Rennes, le 21 janvier 2010

Communiqué de presse de l'UNION REGIONALE DES MEDECINS LIBERAUX DE BRETAGNE

Echec du plan de vaccination contre la grippe A(H1N1) : les médecins libéraux de Bretagne soutiennent les demandes de commissions d'enquête française et européenne

Les médecins bretons soutiennent les demandes de création d'une commission d'enquête parlementaire, afin que soient établies les responsabilités dans le fiasco de la campagne de vaccination contre la grippe A(H1N1). Depuis le début de mise en place du dispositif, l'Union régionale des médecins libéraux de Bretagne n'a cessé d'alerter le ministère de la Santé sur l'erreur fondamentale consistant à contourner les organisations en place. Qu'il s'agisse du réseau de soins de ville ou de l'hôpital.

Alors qu'elle proposait enfin, la semaine dernière, aux médecins de ville d'intégrer le dispositif vaccinal contre la grippe A(H1N1), Madame Roseline Bachelot leur déclarait : "J'ai besoin de vous pour conquérir les indécis. La grippe peut encore faire des victimes et il faut parer à une possible deuxième vague pandémique." ¹ L'Union régionale des médecins libéraux de Bretagne (URML-B) regrette cette trop tardive reconnaissance de la légitime compétence des médecins traitants, et tient à réaffirmer qu'elle ne donnera aucune consigne concernant la vaccination.

La santé est notre priorité. Nous continuerons donc à faire en conscience notre métier : la médecine, et seulement la médecine. Et nous vaccinerons ceux qui en ont besoin en évaluant au cas par cas le bénéfice-risque de cette thérapeutique préventive, et en tenant compte des données scientifiques fiables recueillies auprès d'experts indépendants de tout groupe d'intérêts ou de pression.

Soutien aux demandes de commissions d'enquête

A ce sujet, l'URML-B se félicite que le Conseil de l'Europe (dont sont membres 47 pays) souhaite ouvrir dès ce mois-ci une enquête sur les possibles pressions exercées sur les Etats et les experts de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) par les firmes pharmaceutiques intéressées par la production et la vente massives de vaccins. Selon le président de cette assemblée, le déclenchement de l'alerte à la pandémie constituerait "l'un des plus grands scandales médicaux du siècle".

De même, devant l'évidence de l'échec du dispositif mis en œuvre dans l'Hexagone depuis la mi-octobre, sous la conduite des pouvoirs publics et des institutions de santé, l'URML-B soutient résolument les demandes de création d'une commission d'enquête parlementaire française, afin que soit établie aux yeux de tous l'origine des responsabilités prises, au mépris parfois de la santé de nos concitoyens les plus vulnérables.

La négation du fonctionnement rationnel de notre système de santé, conjuguée à celle du rôle et des compétences de ses acteurs libéraux autant qu'hospitaliers, voire de certains services de l'Etat, ont conduit le gouvernement à prendre le risque insensé d'un total dérèglement de ce système, mettant en danger la vie de patients fragiles. Nombre d'entre eux, qui devaient bénéficier en priorité d'une protection contre le virus A (H1N1), ont été ignorés par un dispositif dont l'organisation tenait pour beaucoup de la grande improvisation, pour un coût qui devra être clairement établi.

¹ Cf. article Santé du 11/01 sur www.gouvernement.fr

Le rôle des médecins traitants méprisé

Comment peut-on prétendre gérer une crise de santé publique en se passant d'acteurs aussi légitimes que les médecins traitants ? Pourquoi le ministère a-t-il choisi de rester aussi longtemps hermétiquement sourd aux incessantes argumentations de l'URML-B sur ce point, dans chaque réunion de travail où l'on était conviés, rejetant nos offres répétées d'effectuer des vaccinations dans nos cabinets ? C'est à dire au plus près des populations, en parfaite connaissance des patients potentiellement à risque et à la meilleure place pour remédier aux situations problématiques des personnes handicapées ou isolées.

Alors qu'au cours de la campagne 2008 contre la grippe saisonnière les médecins de ville ont assuré en trois mois 5,2 millions de vaccinations (soit 59% des personnes concernées)², le plan pandémie A(H1N1), objet d'une débauche de communication, n'aura pas permis d'en vacciner dans le même temps davantage : 5,3 millions au 11 janvier 2010. Et, si il est généralement admis qu'au moins 40% d'une population doit être vaccinée afin de dresser une barrière efficace contre une pandémie grippale, le défi à relever est loin d'être aujourd'hui atteint : à peine 8% de Français vaccinés.

Durant ces trois mois d'errements et de propagande abusive, médecins généralistes, pédiatres et autres spécialistes ont été assaillis de questionnements de leurs patients sur la réelle dangerosité du virus, sur les risques qu'aurait présenté le vaccin, sur l'efficacité d'une protection des "populations non à risques" à partir de janvier seulement, alors que l'épidémie serait, comme on le constate aujourd'hui, derrière nous. Directement mobilisés en toute première ligne, ces mêmes médecins auraient pu contribuer à éviter l'inutile engorgement de centres de vaccination de masse, souvent réduits à la paralysie et à l'inefficacité. Comme pour chaque campagne annuelle de vaccination anti grippe saisonnière, les doses de vaccin auraient pu être très naturellement acheminées par le dispositif habituel d'approvisionnement quotidien des pharmacies en médicaments, à la toute proximité des patients. Et l'on aurait ainsi assuré à tous un meilleur confort, propice à une meilleure acceptation du vaccin lui-même.

Une crise de confiance lourde de conséquences

Tandis qu'il était prétendu que les médecins de ville étaient déchargés de cette vaccination afin de mieux garantir leur présence auprès des malades atteints par le virus, et de mieux en assurer le traitement, des chefs de service d'hôpitaux publics étaient, ici même en Bretagne, sommés d'effectuer dans l'urgence la réquisition d'internes de médecine générale et internes de spécialité, eux-mêmes sommés de "préserver la continuité des soins dans les services exposés à la pandémie" (réanimations, maladies infectieuses et urgences)... "On peut s'étonner que les médecins généralistes ne soient pas davantage sollicités – élément que nous faisons remonter au ministère dans l'indifférence totale des autorités", dénonçaient dès la mi-novembre certains de ces chefs de service hospitaliers. L'URML-B ne peut que s'associer à eux pour déplorer les conséquences, alors déjà prévisibles, de cet état de fait.

Au global, l'Etat aurait investi dans l'affaire plus de 1,5 milliards d'euros : 5% du « trou de la sécu », l'équivalent du déficit annuel des hôpitaux publics. Une dépense démesurée, dont le montant non encore arrêté contribue à nourrir le manque total de confiance, désormais avéré, de nos concitoyens envers les capacités des pouvoirs publics à maîtriser pareille crise de santé. Un manque de confiance sans aucun doute lourd de conséquences pour le futur.

Mais l'heure des comptes définitifs est encore à venir...

Contacts pour interviews et commentaires éventuels : standard URML Bretagne – 02.99.30.36.45

Docteur Jacques ROUILLIER (coordonnées : 06.81.52.35.68 – département 35)

Docteur Hervé LE NEEL (coordonnées : 06.84.30.53.46 – département 35)

Docteur Jean-Pierre LAGUENS (coordonnées : 02.96.34.93.00 - département 22)

² Chiffres CNAM / France entière - Cf. dossier de presse du ministère de la Santé du 18/09/2009